



TECHNOPORT DE PAGNY-VAL-DE-SAONE

Le technoport de Pagny-Val-de-Saône est un équipement trimodal (eau, fer, autoroute) pour le fret. Il comprend :

- Un port fluvial constitué d'une darse et d'un terminal de containers
- Une ZAC de 150 ha

HISTORIQUE

LES GRANDES ETAPES

- 1992 : La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) engage, dans le cadre du projet de liaison à grand gabarit Saône-Rhin, la création d'une plateforme multimodale sur le site de Pagny. Une darse est réalisée et 150 ha de terrain destinés à la réalisation d'une zone industrielle et logistique sont achetés.
- 1999 : Suite à l'abandon du projet de liaison fluviale, les terrains acquis sont transférés au Syndicat Mixte d'Aménagement de Pagny créé entre la Région Bourgogne, le département de la Côte-d'Or, le Syndicat de Charte et la CCI Beauce.
- 2003 : Signature d'un protocole d'accord entre le Syndicat Mixte d'Aménagement de Pagny, la SEMAAD et l'investisseur immobilier anglo-américain « Gazeley » définissant les conditions de vente à ce dernier de terrains d'implantation de bâtiments de type logistique, d'activité ou de services.
- 2004 : livraison par Gazeley d'un premier bâtiment de 22 000 m² pour le groupe BUT et mise en service des silos et du terminal céréalier de Bourgogne Céréales.
- 2006 : VNF transfère au Syndicat Mixte d'Aménagement de Pagny la jouissance du domaine public fluvial pour une durée de 55 ans. Ceci permet au Syndicat Mixte d'assurer directement l'aménagement, la gestion et l'exploitation de l'ensemble de la plateforme.
- 2008 : Signature d'un contrat de délégation de service public avec la SAS Pagny Terminal (composée aujourd'hui des CCI Côte-d'Or, Saône et Loire, Jura et de la Société EUROPORT, opérateur du terminal) pour favoriser le développement et la gestion du site.
- 2010 : Le port de Marseille devient actionnaire de la SAS Pagny Terminal à hauteur de 10%.

OBJECTIF

Doter la région d'un équipement appelé à jouer un rôle important dans la dynamique du bassin Rhône-Saône-Méditerranée.

DESCRIPTION

SITUATION

Le technoport est situé à l'intersection de grands couloirs de transit fret à l'échelle européenne : à l'aboutissement nord de l'aménagement à grand gabarit de l'axe fluvial Rhône Saône et à la convergence des autoroutes nord-Sud et Est-Ouest (A6, A31, A36 et A39).

Il est relié directement à l'axe ferroviaire à vocation de fret Lorraine-Italie.

SUPERFICIE

180 hectares.

CAPACITE

- **Port public :**
 - Darse
 - Faisceau de voies ferrées
 - Terminal conteneurs

- **Terminal Céréaliier**
 - 1 silo de 9 cellules d'une capacité de 30 000 tonnes
 - 1 poste de chargement de 600 tonnes/heure
 - 1 bâtiment de 1 800 m², d'une capacité de 6 800 tonnes pour le stockage des engrais.

- **Zone Activités (150 ha)**
 - 70 ha : propriété du promoteur GAZELEY
 - 80 ha : propriété du Syndicat Mixte Pagny Terminal.

VOLUMES TRAITES

138 000 tonnes en 2010 (116 000 tonnes en 2009 hors céréales) vrac et sel de déneigement principalement.

CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR

BP 17440 - 21074 Dijon cedex

Jean-François Damongeot • tél 03.80.65.91.93 • fax 03.80.65.37.09 • e.mail jean-francois.damongeot@cci21.fr

Site : www.cci21.fr